

SYNDICAT DES EAUX DE L'ABBAYE DES TROIS ROIS

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 3 SEPTEMBRE 2020

Le 3 septembre 2020, à 20 heures, se sont réunis à la salle de l'école d'ONANS :

- Jean Marie JACOB, président,
- les délégués : Guy SAINTVOIRIN, Tristan DRUET, Pascal LOUCHE, Pascal CASARTELLI, Sylvain DELBEKE, Guillaume PETREQUIN, Julien LHOMME, Jérôme SIMEANT, Bastien GREINER, Georges CONTEJEAN, André MICHELOT, Eliane BOUCARD, Jean Batiste BOUCARD, Isabelle FROTE, Laurent FOLLE, André STREIT (suppléé).
- Albéric CHOPARD de VEOLIA,
- Michel BOURRELIER, MBCconseils.

1 : Election d'un secrétaire de séance :

Pascal CASARTELLI est élu à l'unanimité.

2 : Election du président :

Pour cette élection, la présidence est attribuée à la doyenne d'âge, madame Eliane BOUCARD, assistée de deux assesseurs : Tristan DRUET et André MICHELOT.
Un seul candidat : Jean Marie JACOB, qui est élu à l'unanimité.

3 : Election des vice-présidents :

Deux candidats se présentent : André MICHELOT et Jérôme SIMEANT. Ils sont élus tous les deux à l'unanimité.

4 : Election de la commission d'appels d'offres :

Quatre candidats pour cette commission qui doit comporter quatre membres : Pascal LOUCHE, Laurent FOLLE, André MICHELOT et Jérôme SIMEANT. Les quatre sont élus à l'unanimité.

5 : Approbation du compte rendu de la réunion du 22 juillet 2020 :

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

6 : Véolia :

6.1 : Présentation du RAD (Rapport Annuel du Délégué) :

Albéric CHOPARD présente le RAD 2019 en soulignant les points importants : baisse des volumes facturés, hausse des impayés, amélioration du rendement réseau, et donc diminution de l'indice linéaire de perte. Le RAD sera transmis par le président à ceux qui le souhaitent.

6.2 : Projet de raccordement du hameau de l'abbaye des Trois Rois :

Le hameau de l'abbaye des trois rois est à cheval sur trois communes et est alimenté par l'eau de la source du Crible sans traitement. Elle est donc réputée non potable. En sus, la défense incendie n'est pas assurée. Le projet en cours prévoit l'installation de deux poteaux d'incendie sur une canalisation de diamètre 90 et l'alimentation des habitations par une conduite de diamètre 30 pour éviter la stagnation de l'eau dans la conduite. Ces deux conduites partiront d'un piquage à la station sur la conduite principale de refoulement. L'essentiel du projet est la défense incendie à la charge des communes. Un accord préalable est donc à trouver auprès des trois municipalités.

6.4 : Alimentation du GAEC de la ROCHEJEAN :

L'étude est en cours : elle dira si le remplacement de l'accélérateur par un sur presseur nécessite ou non l'installation d'un réservoir tampon.

6.5 : Visite annuelle des installations du syndicat :

La date du mercredi 23 septembre est retenue. Le rendez-vous est à 8h30 à la station. Tous les délégués sont invités. Pour ceux qui travaillent, le président pourra organiser une seconde visite un samedi matin.

6.6 : Questions diverses :

- Véolia connaît actuellement un problème avec son sous-traitant espaces verts et la végétation n'a pas été traitée sur les réservoirs. C'est d'autant regrettable à Brétigney où le réservoir est au centre du village. Un minimum sera fait pour la visite des installations.
- L'ARS a fait état d'une analyse non conforme suite à un prélèvement en date du 6 juillet. Le rapport est en attente.
- A BRETIGNEY, les habitants se plaignent de l'odeur de chlore dans l'eau, surtout le matin. Véolia a vérifié le javellisateur mais ne peut pas descendre plus pour respecter les normes en bout de réseau suite à Vigipirate.
- A GRAMMONT, les interventions de Véolia sont comprises dans le contrat d'affermage et la commune n'a rien à déboursier.
- Le syndicat a mutualisé l'entretien des poteaux d'incendie par un contrat général avec Véolia. Ce contrat permet aux communes qui le veulent d'avoir un prix unique pour le petit entretien et l'essai de leurs poteaux incendie. A voir avec le président si des communes sont intéressées.
- Le poteau d'incendie en limite de Gémonval, qui est fuyard et ne sert plus à rien, doit être déposé par Véolia qui attend toujours l'ordre du maire.
- A ONANS, des poteaux n'ont pas de débit suffisant. Le président transmettra le rapport de Véolia à la nouvelle municipalité.
- A MARVELISE, le délégué suppléant n'accepte pas ce rôle. A voir avec la com de com pour en désigner un autre.

7 : Indemnité du président :

La loi NOTré avait prévu la suppression des indemnités aux présidents de syndicats, pour accélérer le transfert de compétences aux com de com. Cette décision a été revue et les indemnités maintenues à l'ancien taux. Ainsi, le président peut prétendre à une indemnité (collectivité de 1000 à 3500 habitants) de 474,51 €.

Adopté à l'unanimité.

8 : Travaux de canalisation GENEY ACCOLANS :

Les travaux sont en cours d'achèvement : les branchements sont en cours et la fin des travaux est prévue à la fin du mois. La discussion avec Doubs-Fibre qui devait poser une fibre sur le même tracé s'est soldée par une fouille commune et le bénéfice des chambres de tirage. La commune de GENEY souhaite la pose d'un poteau d'incendie supplémentaire en déléguant sa maîtrise d'ouvrage au syndicat tout en s'engageant à rembourser le coût des travaux, subventions déduites. Au préalable, le comité syndical doit délibérer pour accepter cette délégation de maîtrise d'ouvrage sous condition du remboursement total des frais engagés, subventions déduites.

Adopté à l'unanimité.

9 : Schéma directeur:

L'Agence de l'Eau a engagé le syndicat à élaborer un schéma directeur pour le guider dans ses investissements. En échange, le taux des subventions est bonifié.

Ce schéma comporte quatre phases. La phase 1 est presque terminée : elle fait un diagnostic sur les ouvrages. Une visite, le 22 juin dernier, a permis de les ausculter, à l'exception des réservoirs de Grammont et d'Accolans et de deux hydrostats. La visite prévue le 23 septembre permettra de terminer ce diagnostic.

10 : DM amortissement du compte 2018 pour achat d'une armoire et d'une imprimante :

Le matériel doit être amorti comptablement. La DM proposée est acceptée à l'unanimité et les délégués apposent leur signature sur le document.

11 : DM pour emprunts à court terme de 7 500 € et 41 000 € :

Les avances de trésorerie ont nécessité deux emprunts à court terme : un de 7 500 € et l'autre de 41 000 € en attente de retoucher la TVA et les subventions. La DM proposée est acceptée à l'unanimité et les délégués apposent leur signature sur le document.

12 : Présentation du RPQS :

Le RPQS (Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service) est un document mis à la disposition des citoyens. Il regroupe les informations du délégataire et de la collectivité. Il est indispensable pour toute demande de subvention.

Michel BOURRELIER en fait la lecture.

Adopté à l'unanimité.

13 : Questions diverses :

- **Télé relève** : La télé relève est opérationnelle. Le président en rappelle les avantages : facturation au réel, suivi des consommations, paramétrage par chaque abonné pour être averti en cas de fuite après compteur, après ouverture d'un compte.

- **Finitions sur le chemin de la STEP d'ONANS** : L'entreprise a pris bonne note et prévoit son intervention fin septembre.

- **Convocations par voie dématérialisée** : Le président informe les communes adhérentes par mail aux mairies qui ont parfois du retard pour retransmettre aux délégués. Il souhaite, en plus de cette information, transmettre les convocations par mail directement à chaque délégué.

Adopté à l'unanimité.

- **Rotation des lieux des prochains conseils** : Les conseils se déroulent à tour de rôle dans les communes du syndicat, selon un ordre pré établi.

A l'unanimité, le conseil décide de poursuivre cette procédure.

La séance est close à 22 heures 30.

Dressé par MBConseils, le 4 septembre 2020.